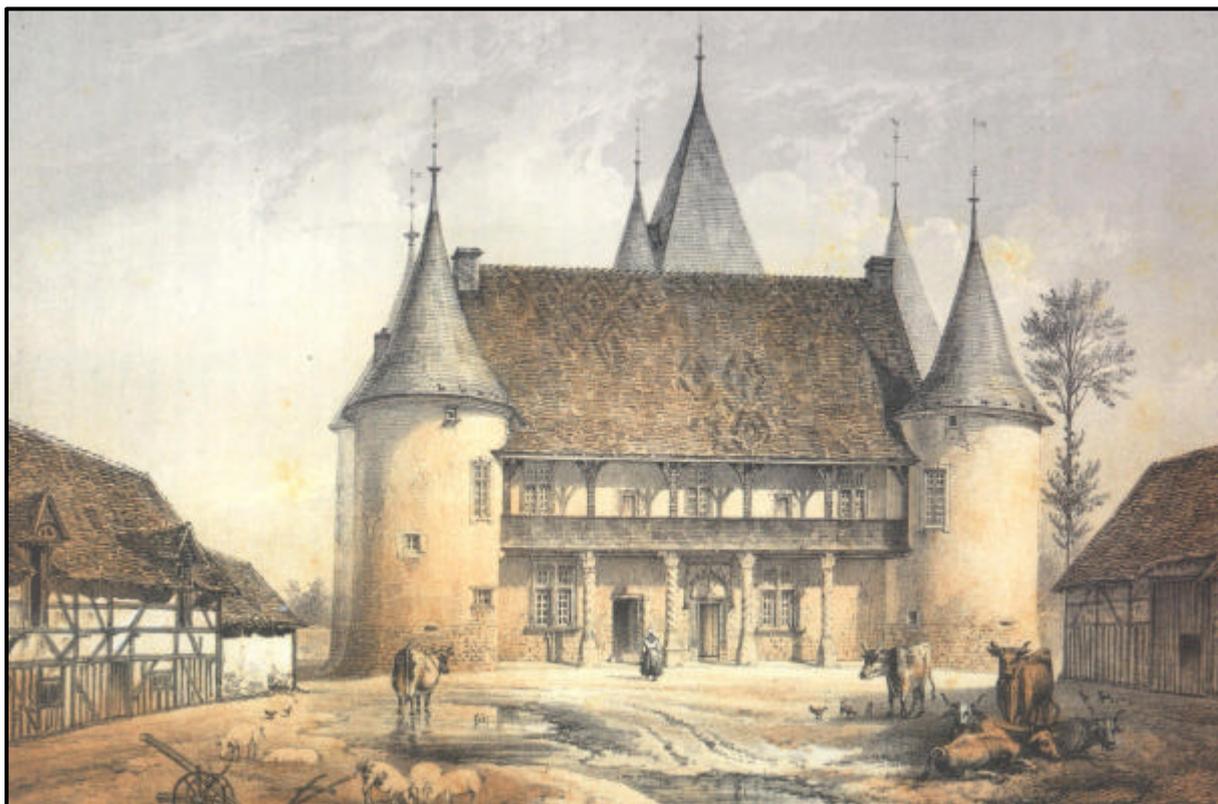


Petite histoire anecdotique de Rumilly-lès-Vaudes



par *Jean Daunay*
Août 2008

- Rumilly est un village de près de 500 habitants situé entre Troyes et Bar-sur-Seine, à 3 km de la rive gauche du fleuve, traversé par la rivière Hozain, avec **trois atouts** majeurs : un antique manoir, une magnifique église du XVIème siècle et une forêt de plus de 2000 ha, domaniale dans sa plus grande partie.

- Il y a bien longtemps, bien plus loin que de mémoire d'homme, plusieurs millions d'années avant notre ère, les eaux de la mer occupaient l'emplacement du village. Tout au fond de l'eau se sont accumulées des argiles brunâtres, grises ou bleues, souvent rougeâtres, parfois blanchâtres. Elles ne se retirèrent que pour laisser place à un fleuve d'environ 3 km de large, de Rumilly jusqu'à Chappes, véhiculant des sables, des graviers qui, eux aussi se déposèrent en couches, alternant avec les bancs de glaise ou s'amalgamant avec elle.

Les nombreux «trous» qui, en forêt, retiennent l'eau quand il pleut, rappellent qu'en ces endroits, nos ancêtres ont cherché la pierre pour construire leurs habitations.

- Dans l'argile, des milliers de minuscules coquillages, sortes de très petits mollusques, se sont agglomérés en une pierre dure, la lumachelle, bleue quand elle est fraîchement cassée mais qui brunit à l'air. Elle a servi, avec le bois, à la construction des maisons anciennes.

Les murs du manoir des Tourelles et ceux de l'église Saint-Martin sont ainsi maçonnés de lumachelle.

Le sous-sol du village date en grande partie de cette époque que les géologues appellent le néocomien, bas étage du crétacé qui, lui-même est la dernière période de l'ère secondaire, celle pendant laquelle vivaient ces huîtres énormes appelées **exogyres**.

M.Dart a retrouvé la trace de nos premiers ancêtres, à la limite entre Rumilly et Jully, près de l'étang de la ferme Saint-Jacques. Il a recueilli quantité de **pierres** finement taillées que les spécialistes datent du chalcolithique : fers de lance, racloirs... qui sont déposés au musée de Troyes, ainsi que divers coups de poing et une massue percée d'un trou pour un manche. Qui étaient-ils, ceux-là de nos très anciens aïeux ? Quels pigments coloraient leur épiderme ? Leurs lèvres étaient-elles épaisses, leurs yeux en amande ? Comment vivaient-ils ?

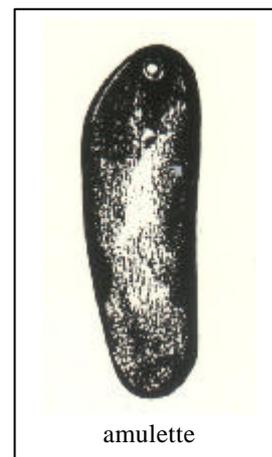
- Était-il parmi eux, celui qui a égaré non loin de la Place du Turot, une pierre polie, noire, et percée d'un trou, vraisemblablement une **amulette** ou bien la pièce d'un collier ?



à l'entrée du village

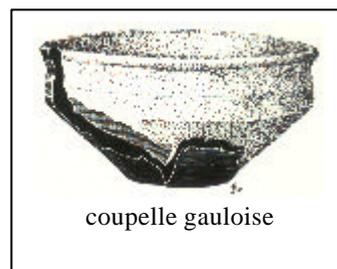


exogyre



amulette

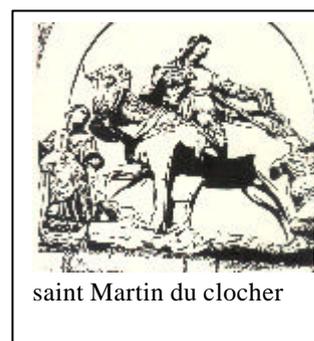
A la lisière de la forêt se sont groupées les huttes de nos ancêtres qui, avec le bois; disposaient ainsi de la possibilité de construire. Ils avaient aussi l'assurance de toujours pouvoir entretenir le feu qui permettait de lutter contre le froid et la peur. Sous les hautes forêts, ils pouvaient chasser et aussi mener paître porcs et chèvres. A l'orée du bois quelques champs étaient probablementensemencés. On commençait à cuire l'argile. En témoigne la **coupelle** découverte à la jonction de la Voie aux Ânes et de la Route de Chaource.



coupelle gauloise

Les Gaulois (ou Celtes) connaissaient les arbres, spécialement les chênes, sur lesquels croît le gui, la plante bénie, la plante salvatrice. Il existe encore, de nos jours, des chênes à gui en forêt de Rumilly. C'est l'époque où naît le christianisme. Au début du troisième siècle, saint Potentin, saint Savinien, saint Parre évangélisent notre région.

De ces temps, Rumilly conserve le nom de son église. **Saint Martin** y est présent. En soldat romain sur son cheval : deux statues sur la façade ouest, et peint sur un vitrail du chœur, évêque de Tours, revêtu de ses habits sacerdotaux, à droite, au-dessus du retable



saint Martin du clocher

-Les Romains s'installent bientôt chez nous après la victoire de César sur Vercingétorix à Alésia. Pour asseoir l'impôt foncier, ils imaginent d'attribuer une certaine étendue du territoire à quelque personnage nommé choisi qui devient ainsi attributaire du sol. Le domaine tend alors à être désigné par le nom du nouveau propriétaire. Notre village a dû appartenir à un certain Romilius ou apparenté. Il prend le nom de Rumiliacum, une appellation qui le suivra jusqu'au XIème siècle.

Le nom de Turot (limite de propriété) date de cette époque.

Des envahisseurs venus de l'Est ou peut-être des colons venus de Germanie ont donné son nom au village voisin, village proche de la forêt : Wald, prononcé **Vauldes**, duquel on a depuis, oublié le l. C'est le grand vitrail du transept sud de l'église qui nous l'apprend.



Remilly sur Vauldes

Il faut quitter Rumilly pour chercher à Chappes, dans son église dédiée à saint Loup, le souvenir des invasions des premiers siècles sur notre territoire : celles des Huns et des Normands. Les Huns, battus non loin de Troyes, ont été reconduits jusqu'au Rhin par l'évêque Loup qui évite ainsi la mise à sac de la ville. Au temps des invasions normandes, Chappes a recueilli les reliques du saint évêque.

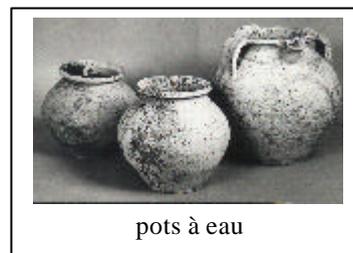
En l'an 1104, le comte Hugues offre sa terre de Rumilly à l'abbé de Molesme, hors un homme, chargé de le recevoir en son château. Les moines créent, ou aménagent, **l'étang du Haut-Tuilot**, réserve de poisson pour les vendredis et le temps de carême. Ils créent la fausse rivière, parallèlement à l'Hozain, pour y aménager deux moulins. Le moulin du bas a complètement disparu.



étang du Haut-Tuilot

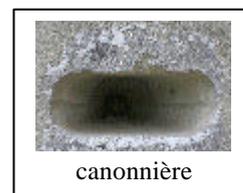
1250 - L'abbaye de Molesme a du mal à assumer l'administration des nombreux domaines qui lui ont été cédés. Elle passe alors contrat avec le comte Champagne. Celui-ci prendra Rumilly en charge quitte à garantir à l'abbé la moitié des revenus du village. Dans ce contrat, le partage des bois, pour le comte, deux cantonnements qui, après lui, prendront le nom de Bois-le-Roi. Et Bois l'Abbé quant au reste de la forêt.

Au Moyen-Age, non loin du château du comte de Champagne, lieudit La Herse, (encore aujourd'hui matérialisé par un large fossé,) étaient les demeures des manants et des artisans. Notamment celle d'un potier dont le four s'est effondré et qui a été abandonné par son propriétaire. Les **pots à eau** trouvés dans ce four datent du XIème siècle. En même temps était exploité le minerai de fer. En a-t-il fallu brûler du bois et fondre du minerai pour que le chemin des Riceys, en forêt, soit ainsi garni de scories, déchets de cette industrie ?



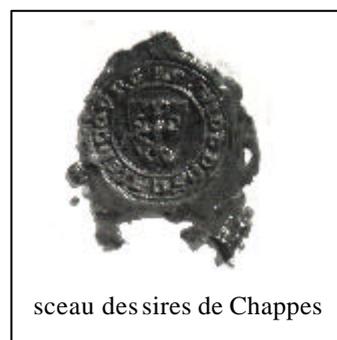
pots à eau

- Quand, en 1284-1314, la Champagne sera du domaine du roi, celui-ci aura besoin d'une demeure qui lui soit propre ; il fera construire une maison forte dont nous ne connaissons plus aujourd'hui que les quatre tourelles percées de **canonnières**.



canonnière

- Aux Templiers, le sire de Chappes avait donné le domaine de Chaussepierre. Le **sceau** (croix ancrée), trouvé dans les prés dits de Chappes, au bas de la ferme, en témoigne. En 1308, Philippe IV le Bel ordonne aux prud'hommes de la prévôté de Rumilly de nommer deux délégués aux États (généraux) qui doivent se tenir à Tours pour *entendre l'ordonnance de la volonté du roi*. Nos ancêtres ont-ils eu peur d'être trop mêlés au procès dirigé par celui-ci contre les riches Templiers ? Ils désignent deux habitants de Vaudes pour y représenter le bailliage de Rumilly. Pour différencier tous les Rumilly, Romilly, Rumilly du royaume on a, à ce moment, pensé ajouter à notre Rumilly le nom du village de ces deux délégués. Ce qui a donné : Rumilly près de Vaudes, Rumilly sur Vaudes, Rumilly lés Vaudes.



sceau des sires de Chappes

- C'est parce que Rumilly souffre que Charles V s'intéresse au village ; il visite la région en 1378 et lui fait grâce de certains impôts. Étant donné la misère extrême du village, Charles VI intervient de même et enjoint ses commissaires, par lettres patentes en date du 11 novembre 1400, de lui faire délivrance des anciens usages (le village en avait donc été privé ?)

Usages consistant *pour les dits habitants de Rumilly et leurs successeurs à toujours le droit de prendre es bois appartenant au roi et aux religieux de Molesme mort bois comme charme, tremble... bois morts comme chênes, faugs (hêtres) de couper, battre, prendre et emmener... bois vifs comme chênes, faugs... pour édifier, retenir et maintenir leurs maisons, granges et autres édifices de mener pâturer ès dits bois d'usage, en toutes saisons, leurs bêtes... Pour lesquels droits d'usage les dits habitants ne seront tenus de payer au roi, ni aux religieux de Molesme, ni à aucun autre, aucune redevance. C'est là, la première des mentions connues, des droits d'usage en **forêt**.*



en forêt

-La Guerre de Cent Ans ruine l'ancien village de Rumilly qui était alors situé sur le Grand Chemin, (notre route de Dijon actuelle). La résidence du roi, elle aussi, a dû énormément souffrir et ne guère conserver que ses quatre tourelles d'angle. De l'ancienne église, ont été sauvés : la **Vierge** du XIV^{ème} siècle qui se trouve avec ste Anne du côté de la porte de la sacristie, le saint Martin du clocher, ainsi que deux statues accolées aux contreforts du portail : une Vierge à droite et un saint Michel décapité à gauche. De 1493 date la bulle d'indulgences que Jacques Colet, le frère de Jean, est allé chercher à Rome pour inciter les fidèles à oeuvrer pour la réparation de son église. Elle promettait *à tous les chrétiens des deux sexes qui prêteraient une main secourable à la réparation, à la conservation, à l'ornementation, à l'agrandissement de l'église (celle qui se trouvait près du Grand Chemin) d'être relevés de toutes les pénitences qu'ils auront encourues à l'heure actuelle ou plus tard.*



vierge du XIV^e s.

- Le village se reconstruit là où nous le trouvons actuellement, sur les bords de l'Hozain, à l'orée de la forêt, entre les deux châteaux, celui du comte de Champagne et la résidence en bien mauvais état, réservée pour le représentant du roi de France. La ferme des Places, aujourd'hui ferme aux Rats, du nom de ses anciens occupants, semble l'une des plus anciennes demeures du village actuel.

- En 1483, Louis II d'Orléans est gouverneur de Champagne.

Il semble que c'est avec lui qu'a commencé la rénovation du manoir : en faisant construire la tourelle de l'escalier au haut de la porte duquel il a fait graver ses armes (elles ont été mutilées) et encore en le dotant de quatre cheminées monumentales puisque fleurs de lis et coulevres, figurent aussi (tailladées) sur l'une d'elles



la tourelle
de
l'escalier

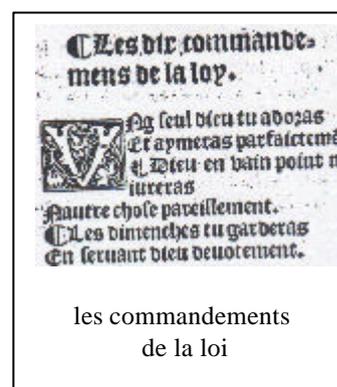
- Jean Colet se retrouve donc curé de Rumilly mais il est aussi chanoine et official de Troyes. A ce titre, c'est lui qui fait publier en 1533, en français, les **statuts synodaux** (règlements ecclésiastiques du diocèse.) Qui sont l'objet de préceptes destinés *au pour peuple chrétien à qui chacun curé est tenu de les déclarer et souvent dénoncer en son église en les exposant en français.*

C'est parce que certains curés ont fait au temps passé bien petitement leur devoir parce qu'ils ne voulaient pas prendre le loisir de quérir et chercher les dits préceptes... ou qu'ils ne savaient pas la manière comment on doit les dénoncer et déclarer.

Voilà ce qu'il faut savoir.

Voilà comment il faut le dire.

En quelque sorte, Jean Colet a ainsi rédigé un catéchisme destiné aux recteurs de nos campagnes.



les commandemens
de la loi

- Au chevet de l'église est gravé le rappel de la pose de la **première pierre** d'une église toute neuve, voulue par Jean Colet pour remplacer celle que son frère avait pour ambition de rénover mais qui se trouvait hélas à quelques kilomètres du nouveau village.

Icy dessous assez profond en terre L'an mil cinq cent et vingt sept / assise à la fin d'août / fut la première pierre des fondemens.

Dieu perface l'église . Amen

Jean Colet, lui qui a partout en l'église fait afficher son portrait, son nom et ses armes, l'orgueilleux curé de Rumilly, fait là, preuve d'une certaine humilité. Il confie son église à Dieu à qui il demande de la «parfaire».



au chevet de l'église

- Le retable, véritable livre à l'usage des chrétiens, comporte trois volets : à gauche le **portement de croix**, à droite la résurrection et au centre la crucifixion. Il est daté de 1533 et a été peint en 1536. La taille des 70 personnages diminue au fur et à mesure qu'ils quittent le premier plan. Ils donnent ainsi à l'ensemble un relief saisissant.

Au bas de l'oeuvre une inscription latine peut s'interpréter, disant : *Mon Dieu ayez pitié de votre serviteur. Que tous ceux qui sont paroissiens de Jean Colet habitent un jour le paradis.* Une expression inoubliable de sentiments fuse de ce triptyque aux 70 personnages, sculpté dans quatre blocs de pierre. La polychromie ajoute à cette vie si bien rendue par la pierre ; elle permet que soient éclairés certains détails qui complètent agréablement les trois scènes principales et les tableautins qui l'habitent.



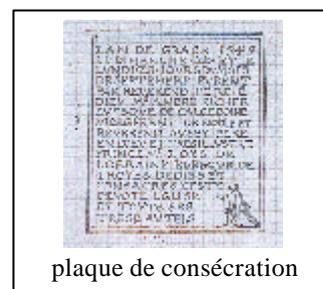
la Crucifixion

- En 1548, au temps de l'évêque Odard Hennequin dont les armes portent *vairé d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'un léopard d'argent*, le grand vitrail du transept est dressé avec cette inscription : *Maître Jean Colet, prêtre, licencié en droit chanoine et official de Troyes, natif et curé de Remilly-sur-Vauldes donna cette verrière au mois d'avril 1548 devant Pâques. Priez Dieu pour lui.* Devant Pâques. En ce temps l'année commençait à Pâques. L'année 1548 était terminée et Pâques (qui tombe le premier dimanche qui suit la pleine lune après l'équinoxe de printemps) n'était pas encore là.

- Au trumeau de la porte d'entrée de l'église, la plaque de consécration évoque la participation de deux évêques : André Richer, le premier, évêque d'un pays païen, la Chalcédoine.

Le second, très illustre prince Louis de Lorraine évêque en titre depuis l'âge de 18 ans.

Consécration de l'église et de ses treize autels, les 22 et 23 septembre 1549.



plaque de consécration

- Grand merci à Jean Colet, natif et curé de Remilly sur Vauldes, qui nous a donné une si importante et si belle église.

- Les châtelains de la Motte (fief des Duplessis-Praslin)

Il s'agit de **Jean de Gand** qui blasonne *d'azur à la bordure d'or, au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable*, et de son épouse : *de sable à la croix engrêlée d'argent avec une étoile au canton dextre du chef.*



Jean de Gand

- Ce **château**, on peut l'imaginer grâce à une description faite quelques cent ans plus tard.

Basti de pierre par le dehors

environné... de fossez plains d'eau

Du côté de l'orient se présente le pont-levis

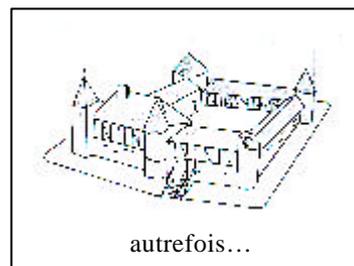
A la gauche est un grand corps de logis

Aux deux coins duquel sont deux petites tourelles, l'une de figure carrée, l'autre ronde.

La face qui regarde le midi est un bâtiment de bois dans lequel sont les fours, la laiterie et les escuries, jusqu'au colombier qui fait un des coins de ladite maison

Du dict colombier à tirer droit à une autre petite tourelle qui fait l'autre coin de la cour sont les seüies à porc et les granges

Et du côté du septentrion sont des bâtiments de bois lesquels ont servi d'escuries et d'estables, au bout desquels est une petite tournelle en ruine qui fait l'autre coin.

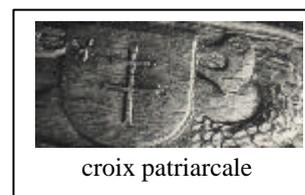


autrefois...

- Pendant que s'élevait l'église, Pierre Pion, riche boucher troyen, s'employait à rénover le manoir des Tourelles.

Les quatre lettres de son nom : PION, sont peintes sur le linteau de l'une des fenêtres de la plus petite tourelle du bâtiment.

- Chevalier du Saint Sépulcre, il a fait le voyage de Jérusalem , il a offert à la cathédrale de Troyes deux énormes verrières, y a acheté une chapelle dans laquelle, paraît-il, il est enterré assis. Ses **armoiries** portent *d'azur à la croix patriarcale d'or avec une étoile du même au canton dextre du chef.*



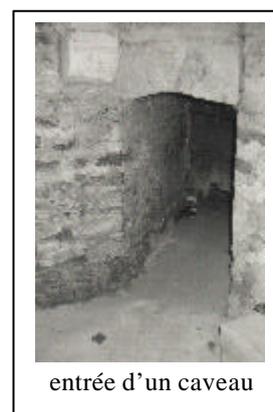
croix patriarcale

A l'égal du manoir de Rumilly, Pierre Pion a aussi fait restaurer celui de Ra vières, dans l'Yonne.

- La légende dit que, du manoir, partent quatre souterrains.

L'un rejoindrait la Grange aux Dîmes, un autre la ferme aux Rats, le troisième relierait le manoir au château de Chappes et le quatrième à l'église Saint-Martin.

En réalité, seuls trois **caveaux** existent en sous-sol, sous trois tourelles, en hommage aux trois fondateurs qu'honorent les Compagnons. Trois caveaux qui évoquent parallèlement le mouvement diurne du soleil : un caveau à l'est quand le soleil se lève, le second au sud quand le soleil est au zénith et le troisième à l'ouest quand il se couche.



entrée d'un caveau

-Les Compagnons, justement, nous ont laissé là, de nombreux signes de leur participation à la construction et à la rénovation du bâtiment. :

- un cul-de-lampe, **le renard et la poule** : le faux compagnon prend le travail qui me revient.

- le **loup** et le chien : le tailleur de pierre et le charpentier

- la **colonne** aux spires inversées, aux deux tiers de sa hauteur et une erreur manifeste dans le dessin d'une plaque de cheminée.



en deux parties



le renard et la poule

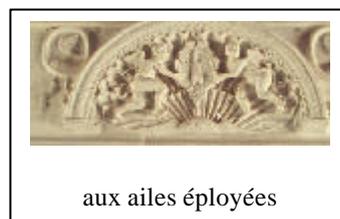


il tire la queue du loup

- Vers 1550, les abbés de Molesme envisagent de faire du manoir leur demeure abbatiale. Ils en font décorer les cheminées.

Au premier étage sont les armes d'**Antoine II de Vienne**, l'abbé de l'époque : *De gueules à l'aigle éployée d'or membrée d'azur.*

Au rez-de-chaussée les médaillons plaqués sur la cheminée est, têtes empanachées ou non, portent des inscriptions caractéristiques de l'époque : Julius César, Jupiter, Isis : Credo mythologique du XVIème siècle, comme ont écrit les Goncourt.



aux ailes éployées

- L'église est placée sous le patronage de saint Martin alors que, curieusement, la paroisse fête **saint Barthélemy** dont la passion dit qu'il a été écorché vif . Sur un pilier, il est donné, le couteau (dont la lame est cassée) à la main. Son nom évoque le massacre dit de la saint Barthélemy, le 24 août 1572.

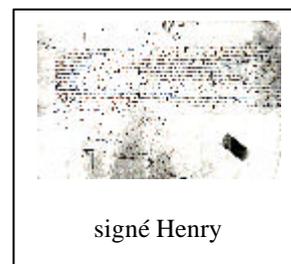
A Bar, en 1588, le mal est si contagieux qu'il s'étend jusqu'aux femmes, que la mère contre la fille et les propres soeurs s'en font la guerre et quelquefois s'en happer aux cheveux. Les petitz enfans s'amassent par montceaulx, avec des pierres et des bastons et se demandent : - Qui vive, puis cryent - Je suis pour le roy. Et les autres répondent - Pour les princes. Et ainsi viennent à se battre es mains et coups de bastons.



le saint du pilier

- Henri IV, quelques jours avant d'être poignardé, signe un **parchemin** daté du 11 mai 1610.

De par le roy... désirant exempter le bourg et village de Remilly et les habitants d'iceluy, du passage et logement de nos dits gens de guerre... sont assurés... de ne souffrir aucuns de nos gens de guerre allans, passans, retournans par le bourg et village de remilly, en iceluy prendre ou faire prendre fourrage, aucuns bleds, avoynes, foings, lard, boeuf, vache, mouton ni autres bestiaux à eux appartenant et à leurs gens, serviteurs, domestiques ains(i) les laisser en toute liberté faire et cultiver leurs héritages.



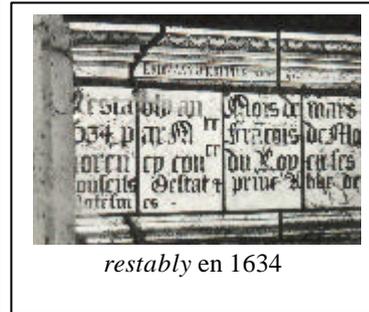
signé Henry

- C'était autrefois le seigneur du lieu qui, dans une église, avait le devoir d'en entretenir le chœur, la nef restant à la charge des paroissiens.

Ainsi, le **vitrail** central de l'abside a-t-il été : *restably au mois de mars 1634 par Messire François de Montmorency conseiller du roy en ses conseils d'état et prince abbé de Molesme. Les armes de ce seigneur abbé, surmontées de sa mitre sont d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'or.*



d'or à la croix de gueules



restably en 1634

- 1649. Le cardinal Mazarin veut asseoir son auto convoque les Etats Généraux.

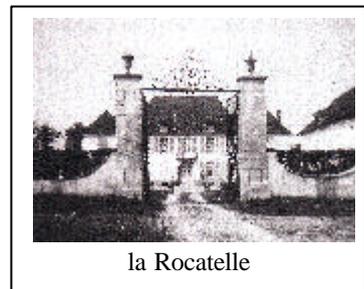
On appelle au palais royal à Troyes, une assemblée préparatoire et celle-ci se prend tellement au sérieux qu'un auteur anonyme s'en amuse et, un par un, ridiculise les participants dont :

Les seigneurs de la Rocatelle, Couverts de clinquants et dentelles, Leurs panaches sur leurs chapeaux, Parurent presque les plus beaux.

Il s'agit là de Jacques II le Boucherat et de son fils Charles.



empanaché

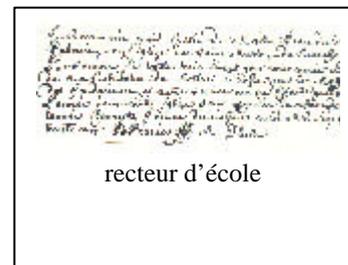


la Rocatelle

- Le maître d'école, dit aussi **recteur**, doit, non seulement faire la classe, mais aussi *chanter au lutrin*. En 1758, les garçons ont affaire à Edme Gatelier, choisi par les habitants qui s'engagent à lui payer tous les ans : *les laboureurs un demi boisseau de bled méteil, les manouvriers chacun 12 sols et les femmes veuves six sols.*

Au cours des années d'autres charges seront imposées au recteur comme : *sonner l'angélus à l'horloge du campanile (matin, midi et soir), avoir soin des ornements et du linge de la sacristie, mesurer les terres de ceux qui en auront besoin.*

Et encore. *Nettoyer avec l'aide des sonneurs, les chanlattes et les voûtes de l'église par temps de neige, parer les autels les jours de fête, accompagner monsieur le curé dans toutes ses fonctions...*



recteur d'école

- Les 17 et 18 janvier 1739, un ouragan se déchaîne qui renverse la **flèche** du transept, *laquelle enfonce le pan de la couverture de la tour de l'escalier, traverse les voûtes en différents endroits et endommage toutes les couvertures en ardoise.*

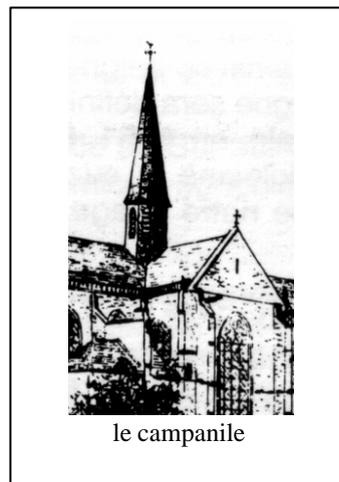
Les vitraux eux-mêmes subissent d'importants dégâts. Aucune autre maison n'est épargnée. On impose les habitants ce qui, ajouté aux pertes qu'ils ont subies personnellement, a pour conséquence de les plonger, aux dires du curé Henrion, dans une profonde misère.

Deux cloisons de torchis sont élevées autour de la chapelle Saint Maur, sous le clocher, pour garantir les fidèles du froid.

La **rose** du portail est remplacée en 1746, *en pierre de Tonnerre d'au moins cinq branches.*



la rosace du portail



le campanile

- Dans le milieu du XVIIIème siècle, en même temps qu'on restaure la toiture et les voûtes de l'église, la fabrique entreprend tout un aménagement intérieur.

En 1744, on confie à Alexis Harion menuisier à Clairvaux l'exécution des retables et des autels de saint Claude, saint Nicolas et sainte Catherine.

L'autel et le retable de saint Barthélémy, ceux de la Vierge et de saint Jean avaient été installés quatre ans auparavant. En 1745, le curé Henrion traite avec François Shedler, de Chaumont (ouvrier de Girardon) qui, pour 140 livres, fournira 4 tableaux : **st Nicolas**, st Claude, ste Catherine et st Jean-Baptiste.



autel Saint-Nicolas

- En 1750, Herluison de Troyes dote notre église de ce curieux **autel en tombeau**, *peint en façon marbre de Vence*, tandis que Claude Dutertre de Rumilly s'engage à faire installer des bancs, tant dans la nef que dans les chapelles.

On le charge aussi de *menuiser et mettre en place les stalles du chœur.*



autel, bancs et stalles

- Rumilly, l'un des foyers du jansénisme dans le diocèse, a connu trois prêtres jansénistes :

Le curé Bailly (1694) adhère, malgré l'interdiction papale, à cette doctrine toute de révolte contre les abus de l'église. Il se plait à voir dans la bulle Unigenitus de 1713 une autorisation au relâchement des mœurs. C'est lui qui fonde une dotation pour les enfants pauvres qui ne peuvent payer le maître d'école.

Le curé Henrion, (1729) crée une école pour les filles. Son corps repose au chevet de l'église.

Le curé Navarre connaîtra la Révolution.

- A la fin du XVIIIème siècle, devant l'église, sur la tombe des curés, s'élève une **croix en fer**, forgée par le sieur Corrad, maître serrurier.

Elle défiera le temps puisqu'elle occupe actuellement la place d'honneur au centre du nouveau cimetière.



la croix du cimetière

- Tout juste, avant la Révolution, Denis Geneviève de la Clôture, lieutenant au bailliage royal de Rumilly et maître Nicolas Parent, avocat aussi du roi, tous deux domiciliés à Troyes, viennent régulièrement en notre village rendre la justice au nom du roi et en celui de l'abbé de Molesme.

Ils descendent en l'auditoire, à côté du manoir, qu'on désire reconstruire à neuf.

Projet dont **le plan** est prêt mais qui ne sera pas réalisé.



le nouvel auditoire

- On apprend avec plaisir la décision du roi de réunir les Etats Généraux pour le 1er mai 1789.

A Rumilly, une assemblée est convoquée le 15 mars pour le tiers-état, sous la présidence de De La Clôture, réunie pour discuter et signer les cahiers de doléances. Nicolas Parent est, à cette occasion, le conseiller, écouté et suivi.

Il présente en modèle l'un des imprimés qui circulent et reprennent les grandes idées de réformes.

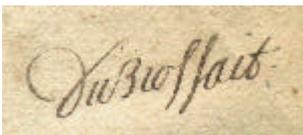
Aussi, le cahier de Rumilly ressemble-t-il comme un frère à ceux des assemblées voisines. *Les participants, pénétrés de la plus vive reconnaissance envers le monarque qui convoque les États Généraux... demandent qu'aucune partie de leurs propriétés ne puisse leur être enlevée par des impôts s'ils n'ont été consentis par les États Généraux que les ministres soient responsables de toutes les sommes levées sur le peuple que personne ne puisse être emprisonné pour aucun motif qu'en vertu des lois du royaume, que les impôts qui distinguent les ordres soient supprimés, qu'il soit fait un code rural, qu'il soit donné des défenses aux accusés, que chaque bourg soit tenu de garder et nourrir ses pauvres, que tous les usages (droits en forêt) soient conservés aux usagers.*

Toutes demandes qui témoignent de l'ouverture d'esprit dont sont animés les deux initiateurs de ces cahiers. Ce qui n'empêchera qu'ils soient, par la suite, arrêtés et emprisonnés, comme Paillot de Montabert du château de la Motte le sera.

- On élit, au début de 1790, des échevins et un maire. Le premier magistrat municipal est un noble : **Jean-Claude François Du Brosset**.

Après le dénombrement des citoyens actifs qui doivent être électeurs, une assemblée primaire se réunit à Chappes, chef-lieu de canton, le 5 mai 1790 sous la présidence de Du Brosset.

Y sont désignés les grands électeurs.

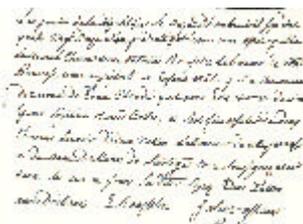


un descendant

- Un nouveau curé, Joseph Vincent Gabiot est élu, à Bar-sur-Seine et reçu à Rumilly.

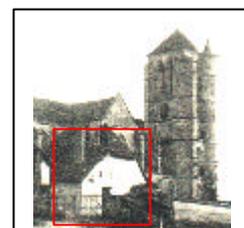
Il jure de veiller avec soin sur le troupeau dont le salut lui est confié ainsi que soumission et fidélité à la Loy et de maintenir de tout son pouvoir la Constitution décrétée par l'assemblée nationale et sanctionnée par le Roy.

Le cy-devant curé Navarre, réfractaire se réfugie chez Mme Charpy à la Rocatelle. Quand le culte sera interdit, (décret du 20 brumaire an II) **le curé Gabiot deviendra secrétaire greffier (officier public)** de la municipalité.



Gabiot officier public

Il sera logé dans le **presbytère** devenu mairie avant d'intégrer le logement de l'ancienne école de filles, face au portail de l'église.



ancien presbytère

- En 1793, Rumilly doit fournir 11 hommes.

Dans un chapeau sont déposés autant de bulletins blancs (sauf onze «sortis») qu'il y a de noms sur la liste des citoyens aptes à servir la République.

Et chacun, appelé dans l'ordre alphabétique des noms de baptême, tire son bulletin.

Les onze «sortis» deviennent des volontaires, qu'il faut équiper.

Un commissaire se transporte à Rumilly pour y récolter *3 fusils-baïonnette appartenant à la République, le fusil-baïonnette appartenant à de Chauvet, un habit uniforme et un autre habit que le citoyen Tisserand n'accepte d'apporter que sur réquisition.*

C'est insuffisant et Rumilly reçoit l'ordre de se pourvoir sous quatre jours *de 9 habits, 33 chemises, 22 paires de bas de laine, 22 cotes, 11 paires de guêtres, 11 chapeaux, des brosses, peignes et gibernes.*

Marc Maladière, lui, va vivre son aventure de soldat de la République (avant d'être soldat de l'Empire.)

Affecté le 7 brumaire an II au bataillon des chasseurs de Reims, il est désigné pour cette armée de la Moselle qui, de concert avec celle du Rhin va libérer Landau le 5 nivôse an II avant de progresser sur la rive gauche du fleuve jusqu'à Charleroi et Fleurus.

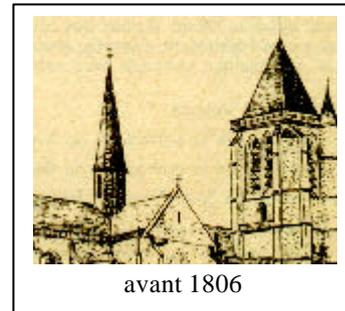
Pour ensuite connaître Mayence, deux années d'occupation, intégrer en octobre 1798 l'armée du Danube, et se retrouver aux



campagnes de Marc Maladière

portes de la Suisse. Il est sacrifié au plan de Masséna qui veut que Gènes soit défendue, blessé le 17 germinal an VIII d'un coup de feu à la jambe gauche, il est nommé caporal et admis dans les hôpitaux.

- Le 22 germinal an II (11 avril 1798), de l'incendie d'une grange proche du presbytère, le feu se communique au **campanile** et à toute la charpente de l'église. Treize maisons, dont celle de Vincent Gabiot, seront complètement détruites elles aussi. Le campanile ne sera pas reconstruit mais, après quelques réparations, en 1803, les paroissiens s'obligent en 1806, vu l'urgence, à *fournir tous matériaux selon le devis accepté du sieur Dugenot charpentier à Saint-Parres. Celui-ci s'engage à fournir les trois moutons des cloches, à recouvrir et à piquer de la tuile tant sur la toiture, au-dessus des grandes portes de l'église que sur les arêtières au-dessus des basses chapelles, à rendre en chaux les piliers, arcs-boutants du sanctuaire, à refaire la voûte tombée à l'entrée de l'église, à rendre en chaux et en ciment les dessus des piliers brisés ainsi que le dessus des murs dégradés, d'en faire tomber les pierres menaçantes...* L'effort est à la mesure du désastre.



- Une carte postale de la fin du XIXème siècle montre comment **la rosace du portail** a été «vitrée» de briques.

Encore de nos jours, sans compter le campanile qui n'a pas été reconstruit, nous manquent des balustrades, des gargouilles, des statues qui ont péri lors des orages de 1739 et lors de cet incendie de 1798.



- En 1807, Marc Maladière revient à Rumilly, borgne et boiteux, après quinze années de bons et loyaux services dans les armées de la République et de l'Empire. Le mémoire de proposition pour solde de retraite de ce vieux soldat indique que le caporal Maladière a rejoint, à Brest, l'armée dite des Côtes de l'Océan et, pendant deux ans, attendu de l'empereur l'ordre d'envahir l'Angleterre.

Il se retrouve ensuite au sein de la Grande Armée qui enregistre la capitulation d'Ulm. Avant de voir de ses yeux l'empereur à Austerlitz puis, après avoir reçu les galons de sergent, connaître le désastre d'Eylau et perdre un oeil dans la bataille.

Il revient à Rumilly y solliciter la place de garde champêtre et il décède au village, âgé de 79 ans, en janvier 1846.

- Luce Balson, un autre Rumillon, parti en 1793, nommé chef d'escadron en 1808, blessé plusieurs fois, s'illustre en 1814 au commandement du fort de Ham (Somme).

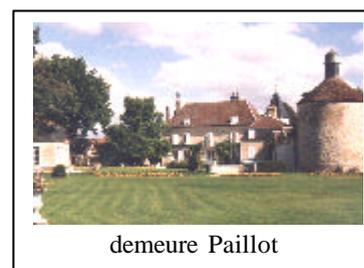
Il résiste à une attaque prussienne et permet ainsi de conserver à la France un matériel de guerre important.

Son attitude courageuse lui vaut la croix **de l'ordre royal de la Légion d'Honneur**.



- A la suite de la campagne de France et l'abdication de Napoléon. A la suite du passage et des exigences des troupes ennemies, le député, maire de Rumilly, Victor Paillot du château de **la Motte**, plaide à la Chambre, la cause du département et particulièrement celle de notre village.

Dans une paroisse qui contient 192 feux, nous avons recueilli les états détaillés de la perte de 71 habitants. Beaucoup d'entre nous ont perdu la totalité de leur mobilier, presque tous la plus grande partie de leurs effets. Mais une perte plus cruelle encore nous distingue surtout des autres lieux qui ont été accablés de passages et met le comble à nos malheurs. Une terrible épizootie a enlevé toutes les bêtes à cornes qui avaient échappé à l'avidité du soldat.



- Fréquemment, la rivière Hozain inonde le bas du village.

On cherche des solutions. En 1853, pour que les eaux s'écoulent de meilleure façon vers la région des Noues, **un canal est créé, muni d'une vanne**.

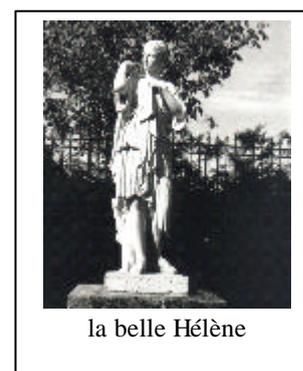


Il a fallu 20 ans pour que ce projet aboutisse.

- La maison de Chaussepierre est entièrement reconstruite en 1843.

La façade en est ornée de bustes et d'une statue de la **belle Hélène**, (celle qui fut enlevée par Paris lors de la guerre de Troie.)

A proximité du domaine, une chapelle s'élevait, au-dessus d'une source dite «**la Sainte**,» dont l'eau passait pour favoriser les mariages. Les jeunes gens désireux d'être unis dans l'année devaient, après avoir bu l'eau de la source, déposer une épingle aux pieds de la statue de la Vierge posée derrière le bassin.



- La maison dans laquelle loge Vilain, instituteur, est réparée et assainie en 1833.

En 1837, on envisage de l'agrandir *car elle ne peut recevoir tous les enfants*

En 1841, on décide d'en construire une neuve.

Les travaux ne commenceront qu'en 1842, entrepris par M.Gamblin, plans dressés par Fléchet architecte.

Fièrement campée en bordure de la rue, avec ses deux pignons en façade et sa galerie ouverte à colonnes, on procède, le 13 mai 1844 à la réception définitive de cette **mairie-école**.



autre fois mairie-école

- Le procès des droits d'usages dans la forêt intenté contre l'Etat en 1793 trouve son dénouement avec le jugement du tribunal de Bar-sur-Seine en date du 6 août 1850.

Il faudra attendre quelques années avant que soit délimitée la partie de la forêt attribuée en toute propriété à notre village (Saint-Parres, Vaudes et Montceaux profitent de l'aubaine.) et que lui soit signifié ce qui lui revient au titre des dommages et intérêts soit 169 206 francs.

La somme est ainsi répartie. D'autorité, par décision de l'Etat, 150 000 F sont placés en rente 3%, 11 206 F sont affectés à des travaux divers, et 8 000 F (auxquels sont ajoutés 120 000 F provenant de la vente des bois de la Plaine, sur Jully) vont servir à financer les travaux de reconstruction de l'église.

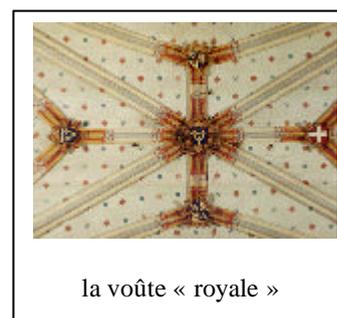
Ces travaux vont durer plusieurs années et, en fin de compte, le Conseil devra ajouter 48 000 francs à la somme précédemment prévue.

Mais, en 1870, on s'aperçoit... *que des travaux figurant aux devis n'ont pas été exécutés, qu'ils ont été remplacés en particulier par des badigeons* (faux-joints, croix, lunes, étoiles...)

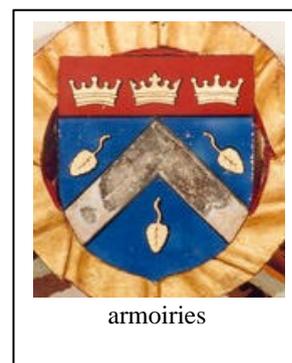
On peut s'étonner que le prêtre, le maire et les membres du conseil de fabrique, ne s'en soient pas aperçus. Le maire Paillot surtout, qui avait laissé peindre ses **armoiries** parmi celles des **clés de voûte** qui dataient du XVIème siècle, et dont les couleurs avaient été rafraîchies à cette occasion.

Les prévisions budgétaires sont dépassées de plus de 1000 francs.

Une commission est nommée. Un procès est engagé qui n'aboutira pas. Le mal était fait.



la voûte « royale »



armoiries

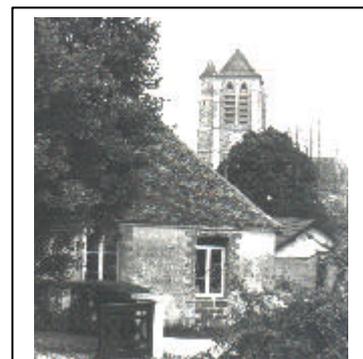
- En 1852, M.Babeau héritier de M.Lerouge, légataire universel du curé Henrion, offre 900F en rente à 9 % aux soeurs de la Providence, à charge pour elles de désigner deux des leurs pour tenir une école destinée uniquement aux filles.

Par la suite, on accorde à l'institutrice une indemnité de 150 F afin qu'elle reçoive 20 filles prises parmi les plus pauvres et le conseil municipal demande une institutrice «capable.»

Il faut, précise-t-il, *qu'elle sache s'attirer la confiance des enfants et des familles tout à la fois, qu'elle puisse apprendre à ses élèves tout ce qu'elles ont besoin de savoir, talents d'aiguilles et autres, pour devenir aptes dans un ménage.*

Il fait remarquer *qu'après, et avec la religion, tout cela fait partie de l'éducation générale des femmes.*

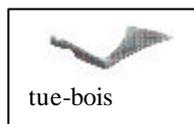
Reste debout le bâtiment sis à l'entrée de la Voie aux Ânes qui fut un temps **salle de patronage** et de catéchisme.



le patronage

- **Frédéric Saget**, forgeron, s'installe au Moulin du Haut en 1850. Il garde la meule à moudre le blé mais, très vite utilise la force de l'eau pour créer la taillanderie qui le fera connaître dans tout le département et au-delà.

De son atelier sortiront haches, **tue-bois**, serpes, écorçoirs, tous outils tranchants et taillants.



tue-bois



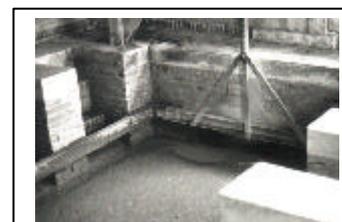
facture Saget

- Face à la Place de la Bourriquette, **un lavoir** est construit sur l'Hozain.

Les planches à laver, traversent le bassin, maintenues par un cadre métallique.

Elles peuvent être abaissées ou relevées grâce à un mécanisme à vis.

N'étant plus utilisé, il a été démolé vers 1980.



intérieur du lavoir

En 1890, le curé Payen prend possession de la cure après la mise en place de **trois nouvelles cloches** fondues par Ferdinand Farnier à Robbécourt (Haute-Marne).

Autrefois (1826) les cloches étaient fondues sur place. D'où le nom du chemin des Fournets(écrit aujourd'hui Fournay.)

La grosse pèse 784 kg et sonne le fa. Elle dit : *Louez Dieu avec des cloches bien sonnantes.*

La moyenne donne le sol avec ses 584 kg ; on lui confie le soin de *louer le vrai Dieu, d'appeler le peuple et d'assembler le clergé.*

La plus petite, avec le la, *pleure les défunts, anéantit la foudre et solennise les fêtes.*

On évoque, avec le nouveau curé, tout l'éclat de la cérémonie du baptême de ces trois cloches, en présence de Mgr Cortet évêque de Troyes et des parrains, marraines : M. le maire et sa fille Marie Paillot, M.Blavoyer de Chaussepierre , M.Carré, adjoint, Marguerite Vuibert, son épouse.



les trois cloches

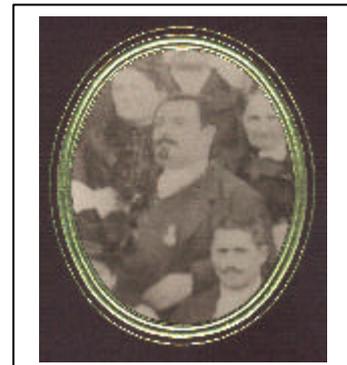
- Les **Goncourt**, ont connu, à Rumilly, leurs cousins : les Henrys d'une part, à la Grange aux Dîmes, et les Labille de Bar-sur-Seine, propriétaires du manoir.

Le mariage de Bathilde Huot de Goncourt avec Léonidas Labille scelle l'union des familles.

Amenés donc à s'intéresser à Rumilly, les écrivains croquent dans une «nouvelle» le village et le manoir ; ils détaillent les sculptures de l'église, parlent de Jean Colet et d'un maire dont ils n'ont pas honte d'inventer les aventures déplaisantes.

Sur le chemin vicinal qui va du village à la route, il marche un androgyne de six pieds de haut. A chaque enjambée, sous la blouse longue, se cache et se laisse voir, pudibonde et modeste, la broderie anglaise d'un pantalon de petite fille. Cet homme est le seigneur suzerain de cette ancienne terre de moinerie.

Cet homme est le maire de Rumilly.



Edmond Huot
de Goncourt

- La commune acquiert le manoir en 1912 pour y installer la **mairie et l'école des garçons**.

L'initiative est heureuse ; elle a permis de restaurer un bâtiment qui, sans cela, aurait risqué de n'être pas sauvegardé.

Par lettre du 7 avril 1903, l'administration des Beaux-Arts propose le classement du monument.

Le conseil accepte, le 19 du même mois.

Des travaux de remise en état sont engagés. Parmi ceux-ci, une **nouvelle fenêtre** est ouverte au rez-de-chaussée, pour que soit mieux éclairée la salle de classe qui accueille ses premiers élèves à la rentrée de 1906.



mairie école de garçons

- Est-ce pendant la période révolutionnaire, ou à l'occasion de la nouvelle destination du manoir, sous l'influence de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État, qu'ont été **mutilés les croix et fleurs de lis** ?



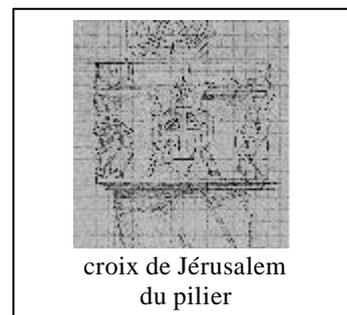
fleur de lis effacée

Pour répondre au décret révolutionnaire qui ordonnait que soient supprimés tous signes rappelant la religion et la royauté certainement, mais aussi lorsque le manoir est devenu demeure officielle de la République.

En pourrait témoigner **la croix de Jérusalem** du chapiteau d'une colonne, aujourd'hui complètement effacée mais dessinée par Fichot vers 1850.



la nouvelle fenêtre



croix de Jérusalem
du pilier

- En 1911, les enfants de la **première colonie de vacances** auboise arrivent à Rumilly où ils sont accueillis à la fois dans des familles du village et dans une propriété proche de l'église. C'est un essai tenté par M. et Mme. Arpin qui encadrent une vingtaine d'enfants troyens afin que ceux-ci puissent profiter pendant un mois du grand air de la campagne.

Mme Arpin se bat avec les poux. Mme Coq, la cuisinière qui a installé son matériel dans **la chambre à four du pigeonier** carré, assure à tous une nourriture saine.

Chaque semaine, les enfants passent sur la bascule de l'abattoir de M.Bouvron.

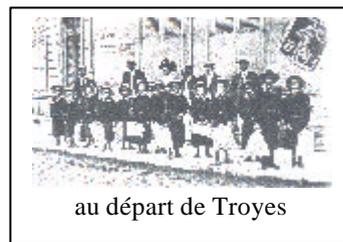
Une épidémie de rougeole fera qu'en 1912, les enfants émigreront vers Landreville.

- Cette même année, un avion atterrit **dans les Champignelles**.

C'est l'occasion, pour tout le village d'y aller voir et s'y faire photographier.

- Pour honorer la mémoire des soldats morts pendant le conflit 1914-1918, on commande à M.Ménérier, marbrier-sculpteur à Dijon, le **monument** qui sera installé devant le manoir des Tourelles, mairie.

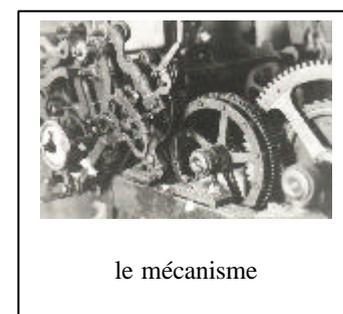
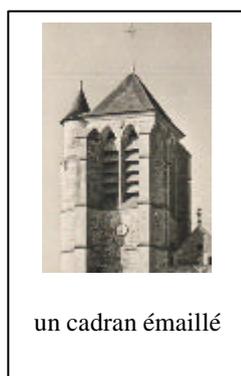
Il sera inauguré en 1920. Aux 26 noms des morts pendant la Grande Guerre ont été ajoutés ceux de deux Résistants des années 43-44.



- Le 3 octobre 1927, on installe une horloge à répétition avec cadran sonnant les heures, les demies et quarts, pour laquelle M.Léon Vuibert a légué *une somme suffisante, à charge pour ses héritiers de respecter ses volontés*.

Les poids qui actionnent le **mécanisme** devaient être relevés chaque semaine, à la main, à l'aide d'une manivelle.

Le **cadran émaillé** sera remplacé par un cadran squelette lorsque l'horloge sera électrifiée en 1977.



- Le 16 juin 1940, quatre militaires, qui semblent avoir perdu le contact avec leurs unités respectives reculent devant l'avancée allemande et luttent à l'entrée de Rumilly.

Ils s'y font tuer, les armes à la main.

Une maison près de l'Hozain portait encore il y a peu, la traces des balles, preuve de leur combat pour la défense de Rumilly.

Provisoirement enterrés sur place, deux d'entre eux trouveront une sépulture plus décente devant le Monument aux morts et les deux autres contre le mur nord de l'église, là où était à l'époque le cimetière communal.

Deux jours auparavant, la majorité des habitants de Rumilly s'en étaient allés sur les routes de ce qu'on a appelé l'exode. Rares étaient ceux qui possédaient une voiture automobile. Les cultivateurs avaient attelé leurs chevaux et chargé sur leurs charrettes : provisions pour les hommes et pour les bêtes, literie, matériel hétéroclite pour eux, leur personnel et les proches voisins. Les autres étaient partis à pied, la bicyclette à la main, parfois avec quelque matériel dans une voiture d'enfant.

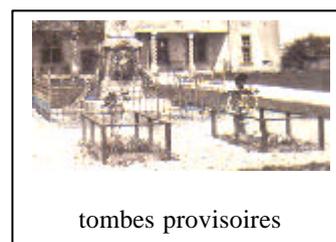
Quelques jours après, l'armistice était signé et chacun regagnait son domicile.

- Ce jour où 4 militaires trouvent la mort dans les rues de Rumilly, 30 prisonniers français sont froidement massacrés, à la mitrailleuse, face à la **Rocatelle**, au-delà de la route de Vougrey donc sur le territoire de Jully.

Ils sont reconnus quelques jours plus tard par Léon Singoth, maire de Rumilly qui est assisté de François Mothré, instituteur et secrétaire de mairie. Celui-ci **note** les éléments qui auraient dû permettre que leur acte de décès soit dressé.

Une fosse est creusée par quelques hommes de Rumilly disponibles. Hector Ninino et Henri Coffinet, les plus jeunes d'entre eux, acceptent le triste privilège de fouiller chaque cadavre afin de trouver, là un portefeuille, un numéro matricule, quelque alliance, toute pièce susceptible d'identifier ces victimes. Et de transporter leurs corps, déformés par le chaud soleil de juin, la peau tellement brûlée a dit Hector Ninino, qu'on les aurait pris pour des Congolais.

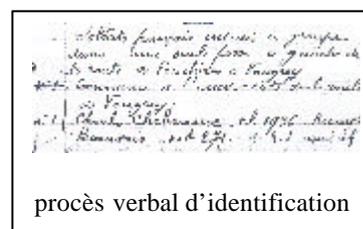
Un mois plus tard les corps sont relevés et inhumés dans le cimetière de Jully-sur-Sarce.



tombes provisoires



face à la Rocatelle



procès verbal d'identification

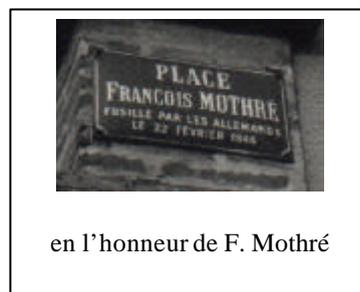
- Avec ses 2200 ha, la forêt de Rumilly, contiguë à celle des Aumont a été utilisée par ceux qui, depuis quelque temps avaient entrepris de s'organiser dans la lutte contre l'occupant, une forêt propre à dissimuler, et les hommes quand besoin était, et les armes dont ils pouvaient avoir besoin.

Le 3 octobre 1943, une dizaine d'Allemands de la Gestapo envahissent le domicile de Léa et Louis Tripogney.

Dans le véhicule stationné devant leur demeure, **François Mothré** est assis, menotté, en compagnie de deux de ses camarades.

C'est Louis qu'ils cherchent. Il est absent, parti en forêt à la recherche d'un sanglier abattu la veille. Prévenu à temps, il échappera à la rafle.

Léa sera emmenée à sa place, accusée entre autres d'avoir hébergé un aviateur américain...



en l'honneur de F. Mothré

- Elle connaîtra la **robe rayée** à Ravensbruck.

François Mothré sera fusillé à Creney le 22 février 1944.

Ont oeuvré à Rumilly, deux organisations résistantes, les FTPF auxquels appartenait François Mothré. Qui a recruté André Gaugué, photographié plus tard devant l'ancienne Coopérative agricole de Saint Parres-lés-Vaudes dans le sous-sol de laquelle était entreposé le matériel du parachutage de 1943 dans les Trous à Grève.

André Gaugué connaîtra, comme Léa, les camps de concentration.

La compagnie FFI du Vaudois s'est créée sous l'impulsion de Jean Védé et du capitaine Samson, sous les ordres du **commandant Nicolas** du maquis Montcalm de Mussy.

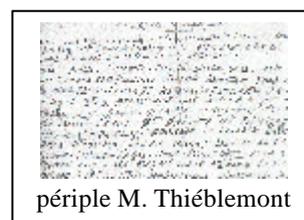


la robe rayée de Léa

commandant Nicolas Et Suzy Alagiraude

La guerre terminée, les prisonniers retrouvent le village, libérés après que leurs geôliers les aient obligés de quitter leur camp de base pour les soumettre à un périple souvent éprouvant.

Louis Thiéblement lui, a eu cette chance d'être transporté par le train. **Il a noté tous les instants de son aventure**.



périple M. Thiéblement

En 1952, une grande cérémonie se déroule pour le quatrième centenaire de l'église. (En réalité le quatrième centenaire de la mort de Jean Colet.)

Rassemblement devant le monument aux morts, **cérémonie religieuse**, banquet et concert donné par l'Alerte de Troyes, avec le concours de nombreuses personnalités civiles et religieuses et de la quasi totalité des Rumillons.



devant le Monument



à l'église

1955 - Le cimetière, établi jusque là, devant et au nord de l'église est déplacé vers le carrefour de la route de Saint-Parres et celle de Vaudes.

La croix qui marquait la tombe des anciens curés se trouve actuellement au centre du **cimetière actuel**.



le nouveau cimetière

- Un **groupe scolaire tout neuf**, remplace les anciennes classes, celles installées au rez-de-chaussée du manoir et celle qui se trouvait face à la route du Long du Bois.

Les premiers élèves y entrent en octobre 1957.

Trois classes, une salle de repos et un local dans lequel, chaque samedi, se déroule une séance de cinéma.

Actuellement, les logements, autrefois prévus pour le personnel enseignant, ont été transformés en logements locatifs et attribués à des particuliers.



les élèves



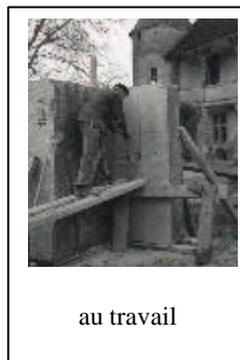
Le nouveau groupe scolaire

- La galerie extérieure du premier étage du manoir était étayée depuis 1910.

En 1959, les colonnes qui la soutenaient sont remplacées, sculptées sur place dans d'énormes blocs de pierre par M.Mazurier de Bar-sur-Seine.

La colonne aux spires inversées qui était faite de deux blocs est aujourd'hui monolithe.

Elle n'en reste pas moins, témoin du travail des Compagnons dans la construction et la rénovation du manoir.



au travail



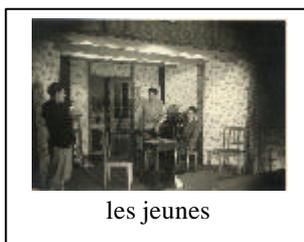
avant



après

- Le manoir n'est pas alors abandonné.

Au premier étage, dans les anciens appartements autrefois destinés à l'instituteur, les cloisons sont abattues et une salle de théâtre est aménagée par les jeunes : décors, mobilier, éclairages...



les jeunes



les enfants

S'y produiront, chaque année, **les écoliers** et les **membres du Foyer Pasteur**.

-Avec des **moyens artisanaux**, des représentations «son et lumière» dans lesquelles interviennent de jeunes acteurs du village, ont mis en valeur nos deux remarquables monuments.

Au manoir, avec l'apparition de Pierre Pion, de son épouse et des moines de Molesme, confortée par les danses du groupe Jeune Champagne. (1963...)



portail illuminé



premières commandes



tableau plus élaboré

Devant **l'église** et à l'intérieur, mettant en relief l'oeuvre de Jean Colet.

Depuis lors, de nombreux travaux ont été entrepris pour le confort des habitants de notre commune :

- entretien des voies communales, (fils d'eau, revêtement, évacuation des eaux de ruissellement)



le nouveau coq

- suppression des réseaux électriques aériens

- entretien des bâtiments communaux (manoir, église, écoles)

- aménagement des limites territoriales avec les communes voisines

- le **toit** d'une tourelle du clocher repris en ardoises..(2008)

le nouveau **coq** de l'église (1984)



des ardoises neuves



étoile à cinq branches pointe en bas

Encore quelques curiosités pour clore ce récit :

- le **cheval de bois**

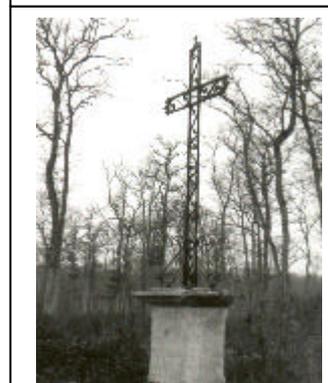
- la **croix Haillot** en forêt (1891)

- un **pentacle inversé** au pignon d'une maison ...

et tant de faits, de personnages, de sites qu'il nous est possible de connaître en ce village de Rumilly.

Jean Daunay

(Note : le texte qui précède constitue le commentaire d'un montage audiovisuel)



croix Haillot



le cheval de bois